

## SEANCE DU 5 DECEMBRE 2016

Le cinq décembre deux mille seize, à 20 heures 30, le Conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur CHALAMET, Maire.

Présents : Mmes MARTIN, DESSUS, PEYSSON C., MM. BUISSON, PEYSSON, TURC, ARIENTI, BELLE, BESSE, CUEFF, PRUNENEC (arrivée à 20H45).

Absents excusés : MM. CROUZET (pouvoir à Mr BUISSON), ROSSIGNOL et PONNET (départ à 21 H 37)

Secrétaire : Mr CUEFF.

Concernant le compte-rendu de la réunion du Conseil municipal du 7 novembre, 3 observations ont été faites :

- Mme DESSUS demande qu'il soit rajouté « le nombre de CLIC gérontologiques va diminuer ; ils changeront de dénomination et se nommeront Pôles Coordination Autonomie Prévention (PCAP) ; ils n'auront plus de mission d'animation ; ils conserveront seulement la mission prévention. »
- Mme PEYSSON souhaite que son intervention soit complétée ; elle s'inquiète de la présence d'arbres dans le lit du Roubion au centre du village et le creusement du lit contre la digue (danger d'affouillement de l'ancienne digue, du collecteur d'égoûts, du pont...) et souhaite que le Syndicat du Roubion soit interrogé.
- Mr CUEFF demande s'il est pertinent de laisser sa remarque concernant le non ramassage des feuilles de la cour d'école, le travail ayant été effectué par les services communaux.

Le compte rendu ainsi modifié est approuvé à l'unanimité.

Le Maire indique que les agents des services techniques disposent d'un aspirateur à feuilles depuis cette année ; il tient à les remercier ainsi que Jack TURC pour leur travail au niveau de la voirie.

Prochaine séance du Conseil municipal : le 9 janvier 2016 à 20H30 – Secrétaire de séance : Mme DESSUS.

Le Maire donne la parole à Mr Gérard PONNET, Président de l'Association Le Châtelas qui a souhaité intervenir pour expliquer la démission prochaine du bureau du Châtelas. Sont présents Jocelyne BOMPARD, secrétaire et Jean-François DESSUS, secrétaire adjoint. Le Président explique que le projet des Lavandes, tel qu'il a été conçu, ne semble pas soutenu par le Département et la Région ; les objectifs de maintien de personnel et de tarifs bas ne sont pas la priorité des pouvoirs publics. En conséquence, le bureau de l'association ne veut pas soutenir un projet qui va à l'encontre des objectifs premiers.

Gérard PONNET donne pouvoir à Martine DESSUS.

Pour information :

- Calendrier de réunions :
- Commission Adressage Postal le jeudi 08/12 de 9 H à 16 H
- Réunion publique « compostage » le mardi 13/12 à 18 H 45 salle du Conseil.
- Réunion des maires des 6 communes ayant rejoint la CCDB avec le Sous-Préfet de NYONS le mercredi 14/12 à 10 H30.
- Commission urbanisme concernant la modification n° 1 du PLU et des informations sur le PLUI le 20/12 à 17 H.
- Comité syndical du SIEA Dieulefit-Bourdeaux le 13/12 à 18 H 30 à La Roche St Secret.
- 90 ans de l'Office du Tourisme de Dieulefit le 10/12 à 10H30
- Repas des aînés le samedi 10/12 à 12 h (80 personnes inscrites)
- Arbre de Noël des enfants le 14/12 à 18H à la salle des fêtes
- Vœux de la municipalité le samedi 14/01 à 11H à la salle des fêtes
- Repas de la cantine le 15/12
- Illuminations le vendredi 09/12
- Contentieux CCVD/ Préfecture Drôme ; La CCVD a été débouté en Conseil d'Etat.
- Demande de sortie de la Commune de BOUVIERES du SIVOM du PAYS DE BOURDEAUX ; une réunion d'études est prévue le 04/01 pour examiner les conséquences financières du retrait de la commune.
- Le jury pour le recrutement du ou de la secrétaire du SIVOM a lieu mardi 06/12.

### 1° - Demandes de subvention au titre du contrat de ruralité

#### a) - SIGNALÉTIQUE COMMERCIALE : Demandes de subventions dans le cadre des Contrats de Ruralité -

Monsieur le Maire rappelle qu'un projet de signalétique commerciale a été élaboré (totem et balises directionnelles avec plan pour l'information des Services sur les 3 axes principaux du village). Le budget prévisionnel s'élève à 37 000 € HT.

A ce jour, plusieurs financements sont possibles dont les contrats de ruralité pour le volet « Revitalisation des bourgs centres ». Ce dossier est éligible au contrat de ruralité « Etat » et contrat de ruralité « Régions ».

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- APPROUVE le projet de signalétique commerciale estimé à 37 000 € HT.

- SOLLICITE les financements suivants au titre **des contrats de ruralité**

\* **de l'Etat** : un soutien de 9 250 € soit 25% du montant des travaux

\* **de la Région** : un soutien de 12 950 € soit 35 % du montant des travaux

- SOLLICITE un financement du FISAC à hauteur de 7 400 € soit 20% du montant des travaux
- DIT que ce projet sera inscrit au budget communal 2017, en section d'investissement, à l'article 21578
- AUTORISE le Maire à signer toutes les pièces utiles à cette décision.

**b) AMELIORATION d'un LOGEMENT COMMUNAL : Demande de subvention dans le cadre du Contrat de Ruralité Région.**

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal les grandes lignes du contrat de ruralité conduit par la Région Auvergne-Rhône-Alpes. Il indique les thématiques prioritaires des projets concernant les communes rurales (- de 2000 habitants) dont le coût est estimé entre 3 000€ HT et 80 000 € HT. L'aide de la Région peut être de 40% maximum.

Le projet de rénovation du logement communal du Coulard entre dans les critères énoncés à savoir : investissement favorisant l'amélioration des services à la population (logement locatif communal).

Le Maire propose de réaliser le dossier de demande de subvention pour ce projet estimé à 31 989,24 € HT.

Les travaux consistent à un réaménagement intérieur par la démolition d'une cloison, le changement de toutes les menuiseries, des radiateurs électriques pour des économies d'énergie, l'installation d'un poêle à granulés, la reprise des installations électriques, le remplacement des robinetteries et la mise en peinture.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- APPROUVE le projet d'amélioration du logement communal du 2° étage du Coulard estimé à 31 989,24 € HT.
- SOLLICITE le financement au titre **du contrat de ruralité de la Région** soit un soutien maximum de 12 796 € (40 % du montant des travaux).
- DIT que ce projet sera inscrit au budget communal 2017, en section d'investissement, à l'article 2132.
- AUTORISE le Maire à signer toutes les pièces utiles à cette décision.

**2° - Paiement de dépenses d'investissement avant le vote du budget 2017.**

Sur proposition du Maire, le Conseil municipal, après en avoir délibéré, autorise le Maire à engager, liquider, et mandater les dépenses d'investissements, avant le vote du budget 2017, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice 2016, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

**Questions diverses :**

- Remplacement d'Emmanuelle GOGUE à partir du 16/02 pour congé maternité. Il sera fait appel au Centre de Gestion de la Drôme pour ce besoin ponctuel.
- Nécessité de revoir les intitulés et tarifs de la salle des fêtes ; la commission travaillera sur le sujet.
- Lecture du courrier de l'ASPAS pour l'arrêt de la chasse le dimanche. Un courrier sera adressé au Préfet pour la mise en valeur de la chasse et du tourisme.
- Michaël Belle a été interpellé par des administrés :
  - \* au sujet de canalisations en plomb. Un état des lieux sera demandé au Syndicat des Eaux.
  - \* sur la présence « intempesive » de la gendarmerie dans le village. Le Maire explique que des mesures de sécurité ont été renforcées et qu'il rencontrera le major.

**INTERVENTIONS DES CONSEILLERS**

**Michèle MARTIN**

- Rappelle l'arbre de Noël des enfants le 14/12 à 18 H avec un spectacle sur les Contes de Perrault par la Cie CREABULLES.
- Dit que les colis des aînés seront répartis lors du Conseil du 09/01.

**Martine DESSUS**

- Dit que l'association Espoir de Dieulefit rencontrera le CCAS le 07/12 à 16H au sujet de l'accueil des migrants.
- Annonce une conférence sur la mémoire à ROYNAC le 15/12 organisé par le Pôle Coordination Autonomie Prévention (PCAP) anciennement CLIC.
- A été interpellée par des administrés sur le manque de poubelles et de colonnes de tri pour les habitants du quartier des Buffières. La demande sera faite auprès de la CCDB.
- Demande quand sera installée la structure de jeu à l'espace enfants vers le tennis ; nécessité de faire du béton pour arrimer la structure.
- Dit que le prochain bulletin municipal comportera un article relatif aux personnes âgées.

**Jack TURC**

- Dit que les services techniques ont besoin de matériels : bétonnière et tondeuse tractée avec panier et que les vestiaires avaient été budgétisés mais non réalisés.
- Informe que la chaudière de l'immeuble de la Lève sera remplacée par une chaudière neuve dans la semaine.

**Jean-Maxime BUISSON**

- Dit que l'Interco a créé une commission signalétique intérêt local (SIL) pour l'harmonisation des panneaux publicitaires hors agglomération
- Annonce que la pharmacie va déménager dans ses nouveaux locaux avant Noël et qu'il existe un projet de reprise des anciens locaux pour une activité commerciale.
- Dit que l'épicerie, anciennement chez Georgette devrait ouvrir courant 1<sup>er</sup> trimestre 2017.
- Annonce un thé dansant organisé par l'UCIA le 11/02.

**Michaël BELLE**

- Sollicite une aide technique pour la gestion du site internet de la mairie.

**Christian CUEFF**

- Dit qu'une fuite s'est déclarée dans une classe suite à un gel sur robinet extérieur d'un logement.
- Demande si un MNS a été recruté
- Propose qu'une réflexion soit conduite sur le travail bénévole des élus.

---

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 H 25. .